



## COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 3 AVRIL 2013

**Présents :** Philippe FALKENAU – Eveline NICOLAS - Maurice OUERFELLI – Philippe HULOT – Bernard VERSCHELDEM – Claude BOUHELIER – Sylvie BERTIN – Michel CAILLOUX – Cécile GAUVILLE HERBET – Christophe KROL - Jacky MELIQUE – Philippe PORCHER – Guillaume MARECHAL – Alain TROUVE

**Absents excusés :** Françoise LEDOUX pouvoir à Claude BOUHELIER  
Sandra DINET pouvoir à Bernard VERSCHELDEM  
Stanislas HALAMA pouvoir à Eveline NICOLAS  
Henri KIRIEL pouvoir à Maurice OUERFELLI

**Absente :** Mireille FALQUE

Guillaume MARECHAL est désigné secrétaire de séance à l'unanimité des membres présents.

### 1. Délibération pour approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2013 :

Le compte rendu du Conseil Municipal du 14 mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

### 2. Vote du Compte Administratif 2012 de la Commune :

Claude BOUHELIER détaille les différents éléments du Compte Administratif 2012 de la commune. Il ajoute que les dépenses d'investissement sont liées principalement à l'aménagement de la rue de la Vallée, des travaux de l'église et du renouvellement des candélabres.

Monsieur Le Maire quitte la séance pour le vote.

Il est proposé de voter le Compte Administratif 2012 de la Commune comme suit :

#### Section de Fonctionnement :

	PREVU	REALISE
<b>DEPENSES</b>	1 686 463 €	1 620 887.45 €
<b>RECETTES</b>	1 686 463 €	1 718 978.48 €

Excédent de fonctionnement : 98 091.03 €

#### Section d'investissement :

	PREVU	REALISE
<b>DEPENSES</b>	1 131 000 €	776 158.38 €
<b>RECETTES</b>	1 131 000 €	855 184.66 €

Excédent d'investissement : 79 026.28 €

Après en avoir délibéré, le Compte Administratif de la Commune 2012 est approuvé par 17 VOIX POUR.

### 3. Vote du Compte de Gestion 2012 de la Commune :

Après s'être assuré que le Percepteur de Pont Sainte Maxence a repris dans ses écritures le montant de tous les titres et recettes émis et celui de tous les mandats de paiements ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qui lui ont été prescrites de passer dans ses écritures, le Conseil Municipal adopte par 18 VOIX POUR le Compte de Gestion 2012 de la commune dressé par le Percepteur.

### 4. Affectation des résultats 2012 :

Claude BOUHELIER propose d'affecter les résultats suivants au Budget Primitif 2013 de la Commune :

D001	Déficit antérieur d'investissement	67 178.76 €
R002	Résultat de fonctionnement reporté	30 000 €
R 1068	Excédent de fonctionnement	173 576.59 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide par 18 VOIX POUR, d'affecter ces résultats :

### 5. Vote du taux des taxes communales 2013

Pour l'ensemble de ces taxes, la Commission Finances propose une augmentation de 1,2 %. Les bases augmentant également de leur côté, l'augmentation globale des taxes est portée au niveau de l'inflation 2012 (INSEE).

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal adopte ces taux pour l'année 2013.

	2012	2013
Taxe d'habitation	14.55 %	<b>14.72 %</b>
Taxe foncière sur le bâti	12.93 %	<b>13.08 %</b>
Taxe foncière sur le non bâti	46.24 %	<b>46.79 %</b>
Cotisation foncière des entreprises	16.10 %	<b>16.29 %</b>

### 6. Vote du Budget primitif 2013 :

Claude BOUHELIER présente le Budget Primitif 2013 de la commune élaboré lors des différentes commissions des finances.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte le Budget Primitif 2013 de la Commune comme suit  
Par 18 VOIX POUR :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 970 049 €	1 970 049 €
INVESTISSEMENT	1 168 805 €	1 168 805 €

## **7. Délibération pour la création d'une classe orchestre à l'école à la rentrée 2013**

Bernard VERSCHELDEM rappelle les propositions de projet de classe orchestre qui ont été présentées au Conseil Municipal par le Directeur de l'Ecole Elémentaire et par le Professeur de Musique.

Après échange de vues, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de reporter le débat pour étudier une mise en œuvre à la rentrée 2014.

La séance est levée à 22 heures 50.